AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20251016-CA_16102025_31-DE en date du 16/10/2025 ; REFERENCE ACTE : CA 16102025 31

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

31

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du 16 OCTOBRE 2025

Objet de la délibération :

CARQUEIRANNE
OPERATION
« TRELETTE SUD
SAROKA » PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE 10 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à : LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : M. Thierry ALBERTINI

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : 23

<u>Présents:</u> Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dominique LAIN, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

<u>Absents et excusés :</u> Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL, Delphine GROSSO, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

<u>Commissaire du gouvernement :</u> Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var) – excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par l'EPF PACA pour l'acquisition sur la commune de CARQUEIRANNE, d'un tènement foncier à bâtir.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un programme immobilier de 10 logements et 15 places de parkings.

La répartition serait de 4 PLAI /6 PLUS, répartis sur 4 T2 - 4 T3 - 2 T4, dégageant une surface habitable (SHAB) globale d'environ 570 m².

L'opération nécessite l'acquisition d'un ensemble foncier figurant au cadastre de la manière suivante :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20251016-CA_16102025_31-DE en date du 16/10/2025 ; REFERENCE ACTE : CA_16102025_31

Commune: CARQUEIRANNE

Section: AZ

Numéros: * 63 pour 714 m²

* 72 pour 374 m² * 77 pour 50 m²

* partie en indivision de la parcelle 73

L'ensemble des constructions existantes sur ces parcelles est destiné à être démoli dans le cadre de l'opération de construction.

Le coût total de l'opération est estimé à 3 075 206 € TTC

Le prix de revient global d'acquisition du foncier s'élève à ce jour à 739.577,93 € HT, sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 153.500 € HT.

Soit un prix net d'acquisition de 586.077,93 € HT et TTC (TVA sur marge nulle).

Il est à noter que la commune participera aux frais de réalisation de l'opération par le biais d'une subvention exceptionnelle de 153.500 €.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles aux conditions sus-énoncées,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI